

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2018**  
**COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE**

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le dix-neuf juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le treize juin 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG (à partir du point N°2), M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUÏ, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, Mme Arielle ATTIAS

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. Alain ASSOULINE pouvoir donné à M. Julien WEIL  
Mme Maria TUNG pouvoir donné à Madame Anne CARRESE (jusqu'au point N°2)  
M. Dominique TINEL pouvoir donné à M. Jean Philippe DARNAULT  
Mme Diane MARTIN pouvoir donné à Madame Florence CROCHETON  
Mme Lucile ROBINET pouvoir donné à M. Gaël TURBAN

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Jean EROUKHMANOFF

**0. Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 26 mars et du 10 avril 2018 :**

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents les procès-verbaux du 26 mars et du 10 avril 2018.

**1. Présentation du compte de gestion 2017 du trésorier principal – Budget Ville :**

Sur rapport de Monsieur MEDINA, le Conseil Municipal a pris acte du compte de gestion 2017 du receveur municipal et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve.

Au global, le compte de gestion du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

• Résultat de l'exercice 2017 (fonctionnement) :	3 696 740,76 €
• Résultats antérieurs reportés :	9 790 718,51 €
• Résultat à affecter (fonctionnement) :	13 487 459,27 €

- Solde d'exécution d'investissement (hors R.A.R.) : 2 856 803,08 €
- Solde des R.A.R. d'investissement : - 2 541 474,33 €
- Solde d'exécution d'investissement (R.A.R inclus) : 315 328,75 €

## **2. Adoption du Compte Administratif 2017 du budget de la commune :**

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, le compte administratif 2017, lequel peut se résumer de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2017 (fonctionnement) : 3 696 740,76 €
- Résultats antérieurs reportés : 9 790 718,51 €
- Résultat à affecter (fonctionnement) : 13 487 459,27 €
- Solde d'exécution d'investissement (hors R.A.R.) : 2 856 803,08 €
- Solde des R.A.R. d'investissement : - 2 541 474,33 €
- Solde d'exécution d'investissement (R.A.R inclus) : 315 328,75 €

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Abstention : 4** M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS

**Pour : 26** Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU

M. Patrick BEAUDOUIN est sorti de la séance au moment du vote.

## **3. Décision d'affectation du résultat 2017 du Compte Administratif du budget de la commune :**

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la décision d'affectation du résultat 2017 du compte administratif de la Ville comme suit :

A la clôture de l'exercice 2017, les résultats s'établissent ainsi :

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses (a)	74 552 470,42 €
Recettes (b)	78 249 211,18 €
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	3 696 740,76 €
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	9 790 718,51 €
<b>Résultat de clôture 2017 (e=c+d)</b>	<b>13 487 459,27</b> <b>€</b>

<b>Investissement</b>		
Recettes	Recettes N (a)	45 490 191,63 €
	Excédent N-1 investissement (b)	0,00 €
	Recettes totales (c=a+b)	45 490 191,63 €
Dépenses	Dépenses N (d)	38 083 791,25 €
	Déficit N-1 investissement (e)	4 549 597,30 €
	Dépenses totales (f=d+e)	42 633 388,55 €
Solde d'exécution (g=c-f)		2 856 803,08 €
Restes à réaliser	Recettes	0,00 €
	Dépenses	2 541 474,33 €
	Solde (h)	- 2 541 474,33 €
<b>Excédent de financement de l'investissement (i=g+h)</b>		<b>315 328,75 €</b>

En rapprochant les sections, on constate donc :

<b>Résultats 2017</b>	
Excédent de fonctionnement	13 487 459,27 €
Excédent d'investissement (i=g+h)	315 328,75 €
<b>Solde global de clôture</b>	<b>13 802 788,02 €</b>

Je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement et d'investissement conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

<b>Affectation sur 2018</b>	
Au compte 1068	0,00 €
Dotation complémentaire au compte 1068	7 000 000,00 €
Report du résultat de fonctionnement au compte 002	6 487 459,27 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reportée 001 (recettes)	2 856 803,08 €

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Abstention : 0**

**Pour : 31** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS

#### **4. Décision Modificative N°1 du Budget Primitif 2018 de la commune :**

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a adopté, à la majorité, la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2018 de la Commune comme suit :

**Contre : 3** *Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI*

**Abstention : 4** *M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS*

**Pour : 27** *M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI.*

#### **5. Bilan des acquisitions et cession de patrimoine de l'année 2017 :**

Sur rapport de M. IZRAELEWICZ, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le bilan des acquisitions et cessions du patrimoine de l'année 2017.

#### **6. Institution de la taxe de séjour :**

Sur rapport de M. BEJAOUI, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'institution de la taxe de séjour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à cet effet.

#### **7. Concours exceptionnel au FACECO :**

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € au FACECO.

#### **8. Approbation du lancement de la procédure d'attribution de la concession « Marchés aux comestibles » :**

Sur rapport de M. DANTI, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le lancement de la procédure d'attribution de la concession.

#### **9. Approbation de l'avenant N°2 à la délégation de service public relatif aux Marchés aux comestibles :**

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer l'avenant n°2 de prolongation avec le délégataire actuel, la société Dadoun Père et Fils, afin d'assurer la continuité du service public et de permettre l'organisation d'une nouvelle mise en concurrence dans des conditions optimales.

**10. Modification de la délibération N°10 du Conseil Municipal du 13 décembre 2017 portant sur la réactualisation des tarifs des droits de voirie de la Ville de Saint Mandé :**

Sur rapport de M. BEJAOUI, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification de l'intitulé de l'article 20a et l'actualisation de la grille de tarification des droits de voirie.

**Présentation du point N°16**

**11. Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Saint-Mandé auprès du délégataire de service public en charge de la gestion de la structure multi-accueil et de la halte-garderie de la Maison du Bois :**

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la convention de mise à disposition de personnel suite à la délégation de service public relative à la Maison du Bois et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

**Abstention : 2** Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

**Pour : 29** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, Mme Arielle ATTIAS.

**12. Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun entre la commune de Saint-Mandé et le CCAS, établissement public qui lui est rattaché :**

Sur rapport de Mme TUNG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un CHSCT commun, pour l'ensemble des agents de la collectivité et du CCAS de Saint-Mandé.

**13. Création d'un Comité Technique commun entre la commune de Saint Mandé et le CCAS, établissement qui lui est rattaché :**

Sur rapport de Mme TUNG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un Comité technique commun pour l'ensemble des agents de la collectivité et du CCAS de Saint-Mandé.

**14. Modification de la liste des emplois pour l'attribution d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service :**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les modifications apportées sur la liste des emplois ouvrant droit à un logement.

**15. Transfert de personnel entre la commune de Saint-Mandé et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois :**

Sur rapport de M. DARNAULT, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le transfert de personnel entre la commune de Saint-Mandé et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois du personnel chargé de l'exercice des compétences « aménagement de l'espace » et « développement et aménagement économique, social et culturel » au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**16. Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de service public sous forme d'affermage, relative à la gestion de la Maison du Bois à Saint-Mandé :**

Sur rapport de Mme CARRESE, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité le lancement de la procédure d'attribution de la concession ainsi que la convention de délégation de service public et ses annexes relatives à la gestion de la Maison du Bois pour une durée de 5 ans.

**Contre : 3** *Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI*

**Abstention : 2** *Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO*

**Pour : 29** *M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOU, M. Gaël TURBAN, Mme Arielle ATTIAS.*

**17. Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service des établissements d'accueil du jeune enfant : multi-accueils de la Tourelle, des P'tits Wollémis et de la Maison du Bois, la crèche familiale et de la Halte-Garderie, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne :**

Sur rapport de Mme GOUEL, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations du Val-de-Marne et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

**18. Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service du relais d'assistantes maternelles « Les Ribambins » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne :**

Sur rapport de Mme AICH, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique du Relais d'Assistantes Maternelles, avec la Caisse d'Allocations du Val-de-Marne et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**19. Approbation de l'avenant N°1 de la convention pluriannuelle passée avec l'association « Les Petits Castors » :**

Sur rapport de Mme TUNG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs passée avec l'Association « Les Petits Castors et a autorisé Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

**20. Participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves de Saint-Mandé fréquentant l'École Ohel Barouch à Vincennes pour l'année 2017-2018 :**

Sur rapport de Mme FAURE, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'École Ohel Barouch pour l'année 2017-2018.

**Contre : 6** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, M. Gaël TURBAN, Mme Arielle ATTIAS, Mme Lucile ROBINET.

**Abstention : 0**

**Pour : 28** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Réнал BEJAOUI, M. Luc ALONSO.

**21. Approbation du règlement de fonctionnement des secteurs scolaire, périscolaire et de restauration scolaire applicable au 03 septembre 2018 :**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité le règlement de fonctionnement des secteurs scolaire, périscolaire et de restauration applicable au 3 septembre 2018.

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

**Abstention : 1** Mme Lucile ROBINET.

**Pour : 30** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Réнал BEJAOUI, M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Arielle ATTIAS.

**22. Actualisation des tarifs des accueils de loisirs périscolaires, des accueils de loisirs extrascolaires, de l'accueil de loisirs English Club et de restauration scolaire au 03 septembre 2018 :**

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'actualisation des tarifs des accueils de loisirs périscolaires, des accueils de loisirs extrascolaires, de l'accueil de loisirs English Club et de restauration scolaire au 3 septembre 2018.

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

**Abstention : 0**

**Pour : 31** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine

SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI, M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS.

**23. Approbation de la convention de partenariat avec Habitat & Humanisme en vue de la création de logements d'insertion :**

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la convention de partenariat avec Habitat & Humanisme et a autorisé Monsieur le Maire à la signer, compte tenu de la volonté de la Ville de poursuivre sa participation au développement sur son territoire des logements permettant l'insertion des plus démunis.

**Contre : 0**

**Abstention : 4** M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS.

**Pour : 30** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

**24. Approbation de l'avenant N°1 à la convention d'intervention foncière conclue entre la commune de Saint Mandé et l'EPFIF :**

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'avenant n° 1 de la convention d'intervention foncière entre la commune de Saint-Mandé et l'EPFIF et a autorisé Monsieur le Maire à le signer.

**25. Avis favorable réservé sur les cartes de bruit réalisées par Bruitparif et transmises par la Métropole du Grand Paris :**

Sur rapport de M. MURGIA, le Conseil Municipal a émis à l'unanimité un avis favorable réservé sur les cartes de bruit réalisées par BruitParif et transmises par la Métropole du Grand Paris avec les observations suivantes :

1. la Ville est en attente de réalisation des études acoustiques complémentaires pour valider les niveaux sonores issus des résultats acoustiques sur les secteurs à enjeux. En fonction des résultats de ces études, des actions visant à atteindre les objectifs acoustiques seront définis.
2. La Ville souhaite que soient pris en compte les mesures acoustiques liées à la présence du périphérique parisien qui longe Saint-Mandé sur près de 2 kilomètres du nord au sud.

**26. Avis favorable avec réserves sur le projet de transformation du centre de valorisation des déchets ménagers du Syctom à Ivry-Sur-Seine :**

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a émis à l'unanimité un avis favorable avec réserves sur le projet de transformation du centre de valorisation des déchets ménagers du



Syctom à Ivry sur Seine. Celles-ci reprennent pour l'essentiel les observations émises par l'autorité environnementale dans son avis en date du 21 mars 2018 :

- Limiter les pollutions et nuisances en milieu urbain générés par les chantiers successifs puis par le fonctionnement du centre de valorisation des déchets.
- Favoriser l'intégration urbaine et paysagère du projet.
- Assurer la mise en place d'un scénario volontariste pour contribuer à la politique de prévention, de meilleur tri et de valorisation des déchets, en adéquation avec les objectifs nationaux prévus par la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).

### **27. Augmentation des droits de place des marchés aux comestibles :**

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'augmentation de 1,15 % de ces tarifs et a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

### **28. Règlementation et tarification des emplacements réservés au stationnement des véhicules à mobilité électrique à des fins de recharges à compter du 23 juin 2018 :**

Sur rapport de M. MURGIA, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la réglementation et la tarification des emplacements réservés au stationnement des véhicules à mobilités électriques à des fins de recharges sur Saint-Mandé à compter du 23 juin 2018.

### **29. Modification des horaires d'ouverture de la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :**

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification des horaires d'ouverture de la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### **30. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'extension des horaires d'ouvertures de la médiathèque :**

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité M. le Maire à solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque.

### **31. Actualisation du règlement intérieur du Gymnase Roger Vergne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 :**

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'actualisation du règlement intérieur du gymnase Roger Vergne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### **32. Actualisation des tarifs des activités sportives et des tarifs de location des équipements sportifs au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :**

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'actualisation des tarifs des activités sportives et des tarifs de locations des équipements sportifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**33. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 euros à l'association « UNAFAM » :**

Sur rapport de Mme VERON, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 600 euros.

**34. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association « La Saint Mandéenne » :**

Sur rapport de M. DAMAS, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 500 euros.

**35. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros à l'association « Princesse Margot » :**

Sur rapport de Mme GOUEL, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 euros.

**36. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association « Esprit Grandville » :**

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 500 euros.

**37. Actualisation de la tarification des activités de l'Interval pour la saison 2018/2019 :**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'actualisation des tarifs des activités de l'InterVal applicable pour l'année scolaire 2018-2019 comme suit :

- La cotisation d'inscription est donc fixée à :

☞ Pour un usager Saint Mandéen : 25€

☞ Pour un usager non Saint Mandéen : 42€

- Les montants des participations financières aux ateliers appliqués aux Saint Mandéens et aux non Saint Mandéens, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, est fixé dans le tableau ci-après :

**TARIFICATION RELATIVE AUX ACTIVITÉS DE L'INTERVAL  
SUR 30 SEANCES  
POUR LA SAISON 2018-2019**

Ateliers	Tarifs usagers Saint-Mandéens (€)		Tarifs usagers non Saint-Mandéens (€)	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Langue (1h30)	362.00	-	434.00	-
Langue (1h)	-	325.00	-	390.00
Eveil et initiation (1h)	-	218.00	-	260.00
Expression corporelle (dances) (1h)	255.00	218.00	307.00	260.00
Hip hop (1h)	-	218.00	-	260.00
Ateliers artistiques (1h)	-	218.00	-	260.00
Poterie (1h30)	283.00	-	340.00	-
Dessin Peinture (2h30)	330.00	-	395.00	-
Peinture (2h30)	448.00	-	537.00	-
Couture	300.00	-	361.00	-
Théâtre	200.00	-	250.00	-
Bien être (1h)	318.00	-	382.00	-
Pilates (1h)	345.00	-	415.00	-
Yoga (1h30)	345.00	-	415.00	-
Mémorisation	31€ les 5 séances	-	37€ les 5 séances	-
Informatique modules de 4 séances	31.00	-	37.00	-
Bel âge à la page	182.00	-	218.00	-
Aide personnalisée à domicile	Annulé	-	Annulé	-
Aide personnalisée	31.00	-	37.00	-

**Contre : 3** Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.

**Abstention : 4** M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS.

**Pour : 27** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUI.

**38. Approbation du règlement de fonctionnement et de l'actualisation des tarifs de la ludothèque à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les modifications du règlement de fonctionnement et l'augmentation annuelle des tarifs.

**39. Présentation d'un dossier de chèque initiative jeune le « Projet humanitaire Ben Instinct Solidaire-Phasol 2018 » Léobon Amélie :**

Sur rapport de M. BOULLE, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution du Chèque Initiative Jeune d'un montant unitaire de 770,00 euros en faveur de Madame LEOBON pour le « Projet humanitaire Ben Instinct Solidaire-Phasol 2018 ».

**40. Présentation d'un dossier de chèque initiative jeune pour le « Projet humanitaire en Roumanie » Inès KELLNAR**

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution du Chèque Initiative Jeune d'un montant unitaire de 770,00 euros, en faveur d'Ines KELLNAR, pour sa participation au « Projet humanitaire en Roumanie ».

**41. Subvention exceptionnelle d'aide de la Ville pour la formation générale au brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur aux jeunes saint-mandéens entre 17 et 25 ans :**

Sur rapport de Mme CULANG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la subvention exceptionnelle d'aide pour la formation au BAFA pour un montant de 100,00€ aux jeunes Saint Mandéens âgés de 17 à 25 ans.

**41 bis – Participation de la Ville dans la consultation pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique géré par Ile de France Mobilités**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité de :

- DONNER SON ACCORD pour être associé dans le cadre de la procédure de mise en concurrence à la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire Paris Est Marne&Bois.
- AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

**42. Décisions du maire en application de l'article L 2122.21 L 2122.22 L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Sur présentation de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.

#### **43. Questions diverses:**

##### **Vœu en faveur du maintien du service de transplantation hépatique dans le groupement hospitalier universitaire Henri Mondor :**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la demande de soutien pour le maintien du service de transplantation hépatique du GHP Henri Mondor.

**Contre : 4** M. Luc ALONSO, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, Mme Arielle ATTIAS.

**Abstention : 0**

**Pour : 30** M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAoui, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI.